



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## Comité permanent des finances

---

FINA • NUMÉRO 020 • 1<sup>re</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mercredi 26 octobre 2011**

**Président**

**M. James Rajotte**



## Comité permanent des finances

Le mercredi 26 octobre 2011

• (0930)

[Traduction]

**Le président (M. James Rajotte (Edmonton—Leduc, PCC)):** Bonjour.

Je vous souhaite la bienvenue au Comité permanent des finances. C'est notre 20<sup>e</sup> réunion de la présente session. Nous poursuivons les consultations prébudgétaires 2011 aux fins du budget de l'année prochaine, le budget 2012.

Nous sommes très heureux de nous retrouver ici, à Prince Rupert, en Colombie-Britannique. Nous tenons à remercier tous les témoins présents parmi nous ce matin.

Quatre organismes présentent un exposé ce matin. Tout d'abord, la Clean Energy Association of British Columbia, suivie de l'Association minière du Canada. Ensuite, nous entendrons First Call: B. C. Child and Youth Advocacy Coalition. Le quatrième organisme est l'Administration portuaire de Prince Rupert.

Merci à tous de votre présence ici.

Chacun d'entre vous dispose de cinq minutes au plus pour faire une déclaration préliminaire, puis les membres du comité pourront poser des questions.

Nous allons commencer avec M. Kariya. Je vous en prie.

**Me Paul Kariya (directeur administratif, Clean Energy Association of British Columbia):** Merci beaucoup.

Permettez-moi de vous dire que je suis heureux d'être invité à comparaître devant vous. J'aimerais faire un commentaire sur le décor dans lequel nous nous trouvons. Même si je suis ici pour représenter la Clean Energy Association, j'avoue avoir un fort faible pour la côte de la Colombie-Britannique: quel magnifique endroit. Je vous remercie d'être venus ici.

À l'intention des membres du comité qui ne connaissent peut-être pas la Clean Energy Association of B.C., nous avons pour mandat d'établir une industrie énergétique indépendante et viable en Colombie-Britannique au service de l'intérêt public en fournissant de l'électricité rentable grâce au développement efficace et responsable sur le plan environnemental des ressources énergétiques de la province. Notre association compte environ 300 membres.

À l'heure actuelle, plus de 1 100 travailleurs sont directement employés dans 48 projets opérationnels, et 15 autres projets sont en chantier. Les technologies démontrées incluent des centrales au fil de l'eau, des centrales à faible capacité de stockage, des éoliennes, des projets de biomasse, des projets de biogaz et de gaz naturel. À ce jour, ces projets représentent des investissements en immobilisations s'élevant à environ 5,4 milliards de dollars. Grâce à nos partenariats avec les Premières nations, ces projets ont un effet multiplicateur considérable et génèrent des revenus d'impôt pour tous les ordres de gouvernement, au niveau communautaire et dans l'ensemble de nos vastes chaînes d'approvisionnement.

Présentement, 125 des 203 bandes indiennes de la Colombie-Britannique participent d'une manière ou d'une autre à notre secteur. Nous sommes extrêmement fiers des relations que nous entretenons avec les Premières nations.

Cette année, vos délibérations se déroulent au moment où l'on retrouve une combinaison unique d'incertitude économique mondiale et de possibilités sans précédent pour la Colombie-Britannique et le Canada de participer à de nouvelles activités industrielles d'une grande importance dans les domaines du gaz naturel liquide, des mines et des gaz de schiste. Je sais que mes collègues du domaine des mines ont bien des nouvelles palpitantes à vous communiquer sur les perspectives d'avenir en Colombie-Britannique.

Le nord de la Colombie-Britannique constitue l'un des points chauds de cette activité; les centres régionaux de Prince Rupert, de Terrace, de Kitimat, de Prince George, de Fort St. John et de Fort Nelson en sont les points d'ancrage. En désignant ces centres, je n'oublie aucunement les centres de plus petite taille de partout dans le nord de la C.-B.

Récemment, la C.-B. a annoncé son plan provincial d'emploi, qui servira d'excellent élément fondateur pour stimuler les investissements nécessaires pour réaliser les occasions qui s'offrent à la province.

Clean Energy B.C. est convaincue que les cibles ambitieuses prévoyant l'établissement de trois installations de GNL d'ici 2020, de huit nouvelles mines et de neuf agrandissements de mise à niveau d'ici 2015 sont des buts atteignables et louables. Les membres de Clean Energy B.C. appuient vigoureusement le développement durable de nos ressources naturelles, qui fournit les emplois, et le revenu gouvernemental, qui fait en sorte que notre province bénéficie de l'un des niveaux de vie les plus élevés au monde.

Alors que notre assise industrielle croît grâce à ces nouvelles possibilités, Clean Energy B.C. salue également l'engagement du gouvernement provincial visant à faire en sorte que la province reste un chef de file de la lutte contre les changements climatiques. Partout dans le monde et au sein du secteur de l'énergie propre qui connaît une croissance très rapide, le leadership de la Colombie-Britannique en matière de lutte aux changements climatiques a assuré la renommée de la province auprès des investisseurs.

Que peut faire le gouvernement du Canada pour donner un coup de main?

Voici la première recommandation: nous avons besoin d'une vision en matière d'énergie. Le Canada a des stratégies et des programmes éparpillés un peu partout. Il nous faut créer un tout cohérent avec les efforts déployés par les provinces grâce à une stratégie qui encadre le tout. Les initiatives de conservation, le charbon, le pétrole et le gaz, les énergies renouvelables que l'on retrouve dans mon secteur, les technologies propres, les lignes de transport d'énergie, les projets de distribution, les réseaux intelligents et la production décentralisée, les programmes de lutte aux changements climatiques, la croissance industrielle, le développement économique, tout cela doit être chapeauté par une nouvelle vision énergétique pour le Canada.

La deuxième recommandation est plus précise. La Colombie-Britannique doit aider à construire l'infrastructure nécessaire pour transporter l'énergie dans le nord de la C.-B. La participation du gouvernement fédéral à la mise en place de la ligne de transport d'énergie du Nord-Ouest, qui est tout près d'ici, est la bienvenue et constitue un bon modèle des autres efforts qui doivent être déployés et de la manière de le faire. Toutefois, il nous faut également une ligne de transport d'énergie du Nord-Est ainsi que des mises à niveau qui partent de Prince George, pour se diriger vers l'ouest jusqu'à Terrace et finalement jusqu'à Prince Rupert.

Troisièmement, le Canada doit favoriser le développement du secteur des énergies renouvelables. Cela pourrait prendre la forme de politiques et d'instruments comme d'éventuelles mesures fiscales ou des obligations d'épargne vertes qui contribueraient à accroître les investissements, l'innovation et les nouveaux projets.

Qui plus est, nous aimerions qu'il y ait une harmonisation entre les gouvernements fédéral et provincial quant aux évaluations environnementales et à la réglementation en matière d'octroi de permis. La coordination des modalités d'investissement fédérale et provinciale avec les possibilités du marché nous permet de créer des emplois durables de haut niveau. Le capital humain et le capital des ressources naturelles sont synchronisés afin que nous puissions tirer le meilleur parti de ce que nous créons.

Dans le secteur énergétique en particulier, nous nous trouvons devant de nouvelles occasions de croissance de la charge industrielle qui sont fondamentalement différentes de celles du passé. En matière d'exigences énergétiques de la charge industrielle, de récentes estimations de B.C. Hydro indiquent une fourchette de croissance à relativement court terme en fonction des possibilités qui s'offrent équivalentes à plus de trois barrages du projet du site C. Le site C est l'important projet de barrage de B.C. Hydro dans le Nord-Est, un projet d'une importance considérable. Cependant, la charge électrique proposée pour le Nord de la C.-B. est trois fois plus élevée que ce que ce seul projet serait en mesure de produire.

● (0935)

Sur le plan du coût, les solutions de carburant d'énergie propre peuvent soutenir la concurrence avec tout ce que B.C. Hydro peut fournir. Le gaz et l'énergie propre sont les deux options dont sont saisis les gouvernements provincial et fédéral. Ce que nous disons, c'est que ces deux options doivent faire partie de la solution. Nous demandons assurément que l'on fasse une place au secteur de l'énergie propre afin d'aider les économies dont Prince Rupert, Terrace et Kitimat sont les points d'ancrage.

Sur ce, permettez-moi de conclure mon exposé. Je vous remercie.

**Le président:** Merci beaucoup de votre exposé.

J'aimerais apporter un rectificatif: notre deuxième invité est l'Association minière du Canada, mais nous accueillons également la Mining Association of British Columbia. Toutes mes excuses.

D'après ce que je comprends, c'est la Mining Association of British Columbia qui présentera l'exposé formel, mais vous participerez tous deux à l'exposé. C'est bien ça?

**Une voix:** C'est exact. Merci.

**Le président:** Je vous souhaite la bienvenue. Veuillez commencer votre exposé.

**M. Pierre Gratton (président et chef de la direction, Association minière du Canada):** D'accord.

Nous sommes étroitement liés. Nous sommes des entités autonomes, mais j'occupais son poste jusqu'en juin dernier, ce qui fait que je comprends effectivement cette province un petit peu, si je n'en ai pas trop oublié.

Nous nous ressemblons également par le fait que nous représentons tous deux l'aspect production des mines: nous comptons des membres qui produisent une large gamme de produits. En ce qui me concerne, parce que je représente l'Association minière du Canada, on trouve de tout, qu'il s'agisse de métaux communs, d'or, de métaux précieux, de diamants, d'uranium, du pétrole provenant des sables bitumineux, de cuivre. Si cela sort d'une mine, l'un de nos membres en produit.

Je tenais également à me faire l'écho du commentaire au sujet de ce formidable arrière-plan. C'est l'une des plus importantes voies d'accès vers les marchés émergents de l'Asie; juste ici, vous voyez l'illustration de notre secteur des ressources naturelles qui sous-tend notre force économique. Je tiens à insister là-dessus aujourd'hui. Nous sommes tous au fait de l'extrême volatilité de l'économie mondiale d'aujourd'hui, et le Canada s'en tire mieux que la plupart des pays du monde. L'une des raisons qui expliquent cet état de fait, c'est manifestement les mesures prises par les gouvernements par le passé afin de placer le pays dans une position financière plus solide pour commencer; cependant, c'est également parce que nous possédons des ressources naturelles que d'autres pays n'ont pas.

À titre d'exemple, dans le seul secteur minier, de 2009 à 2010, les contributions que nous avons apportées au gouvernement ont augmenté de 65 p. 100. Notre secteur a été l'un des premiers à se remettre de la crise de 2008 aussi rapidement. Il n'a fallu que trois mois à notre industrie pour se remettre sur les rails, et nous avons poursuivi notre trajet sans détour depuis. Sans égard à la volatilité des derniers mois, vous constaterez que les prix des produits se trouvent toujours dans une fourchette très confortable. De plus, aujourd'hui, notre industrie et nos entreprises se trouvent dans une position encore plus robuste qu'elles ne l'étaient en 2008, quand la crise a pris beaucoup d'entreprises au dépourvu. Nous avons effectivement des atouts sous-jacents qui nous placent en bonne position pour l'avenir.

Comme je n'ai que cinq minutes, je ne vais pas vous présenter chaque diapositive de la présentation que j'ai ici. Je vais simplement vous demander de vous rendre tout de suite à la diapositive sur la Chine en tant que facteur d'établissement des prix des minéraux. Vous savez sans doute tout cela, mais c'est grâce à des pays comme la Chine, l'Inde, le Brésil, le Mexique ainsi que d'autres que l'industrie minière est aussi florissante en ce moment. C'est grâce à ces pays que le prix des produits continue à être élevé, sans égard à ce qui se passe en Europe. Notre industrie établit des prévisions à la hausse pour l'avenir. À notre avis, notre industrie demeurera cyclique, mais nous nous trouvons actuellement dans une période de croissance et de possibilités économiques à long terme dont nous jouirons sans doute pendant plusieurs décennies. Le Canada, qui jouit d'un secteur minier sur son propre territoire, est un chef de file mondial et est un vaste pays possédant d'énormes ressources, se trouve placé devant des possibilités extraordinaires.

Quelle en est la cause? Voici quelques petits faits, mais si on regarde un peu au-delà de l'avenir immédiat, selon les prévisions, la croissance de la Chine doit se situer entre 6 et 9 p. 100 au cours des prochaines années. Voyez ce qui se passe là-bas. En ce moment, seulement 10 personnes sur 100 possèdent une voiture comparativement à 76 aux États-Unis; quatre personnes possèdent un ordinateur personnel, comparativement à 76 p. 100 aux États-Unis. Voilà le genre de changement qui a lieu en ce moment. Au fur et à mesure que cela se produit, la demande pour les produits qui vont dans la fabrication de ce que les Chinois veulent va continuer à soutenir le prix des produits.

Examinons maintenant les possibilités au Canada. Selon nos estimations actuelles, quelque 137 milliards de dollars de nouveaux capitaux pourraient être investis par le secteur privé au cours des cinq prochaines années, et ce, dans le seul secteur minier. Une bonne partie de cette somme est déjà engagée. Quelques annonces ont déjà été faites. Par exemple, Vale a annoncé des investissements de quelque 10 milliards de dollars au Manitoba, en Ontario et à Terre-Neuve. Ici, en Colombie-Britannique, Teck a annoncé des investissements majeurs dans son installation de Trail et dans l'agrandissement de Highland Valley. Beaucoup de choses sont déjà en place, mais il pourrait y en avoir beaucoup plus encore.

Pourquoi sommes-nous dans cette situation? En raison des mesures que les gouvernements successifs ont prises pour faire du Canada l'une des administrations les plus attrayantes au monde pour le secteur des mines. Nous représentons l'une des plus importantes parts de marché de l'exploration mondiale de minéraux en raison de mesures fiscales comme les actions accréditatives, grâce à notre considérable capacité en ressources humaines et parce que nous sommes un chef de file mondial. Ici, au pays, nous avons le savoir-faire.

● (0940)

Nous nous sommes montrés intelligents en matière d'infrastructure. Par exemple, mentionnons Ridley Terminals, les investissements dans la voie d'accès, les nouveaux investissements dans la ligne de transport d'énergie de la route 37, qui permettra d'assurer le développement économique d'une toute nouvelle région de la Colombie-Britannique, et une immense ressource de cuivre.

Nous avons donc beaucoup fait pour préparer l'avenir.

J'ai bientôt terminé.

**Le président:** Vous avez cinq minutes pour vos deux exposés.

**M. Pierre Gratton:** Oh. Au début, nous avons cru que nous disposions chacun de cinq minutes, ensuite nous avons cru que ce

n'était pas le cas, pour finalement conclure que oui, nous avons chacun cinq minutes.

**Le président:** Nous pouvons demander aux membres du comité ce qu'ils souhaitent. Êtes-vous d'accord?

**Des voix:** D'accord.

**M. Pierre Gratton:** Nous avons fait beaucoup de chemin pour être ici, vous savez.

**Une voix:** Pour une fois, le gouvernement et la Colombie-Britannique sont sur la même longueur d'onde.

**Le président:** C'est une introduction de cinq minutes.

**M. Pierre Gratton:** Ai-je encore une minute?

**Le président:** Vous avez 30 secondes.

**M. Pierre Gratton:** D'accord. De quoi avons-nous besoin pour aller de l'avant? J'aimerais mettre l'accent sur la chose la plus importante que vous pouvez faire.

Pour faire en sorte que cet investissement de 137 milliards de dollars devienne une réalité, à tout le moins en bonne partie, il nous faut un processus d'examen environnemental efficace. L'an dernier, l'Agence canadienne d'évaluation environnementale a fourni des ressources. Des modifications ont été apportées afin de rendre le processus plus efficace. Ce financement prend fin à la fin de l'année. Nous aimerions demander le renouvellement du financement afin que vous puissiez vous assurer que les Canadiens puissent réellement bénéficier de cette valeur économique.

C'est sans doute la plus importante demande de la part de l'industrie minière au Canada.

**Le président:** Merci de votre exposé.

Nous allons maintenant écouter la Mining Association of B.C. La parole est à vous.

**Mme Karina Briño (présidente et chef de la direction, Mining Association of British Columbia, Association minière du Canada):** Merci beaucoup.

Merci de m'offrir l'occasion de vous parler aujourd'hui. Je suis désolée de la confusion qui régnait au sujet de ce que nous allions faire au juste.

Je ferai de mon mieux pour être brève. Je crois que Pierre a présenté un très bon aperçu succinct de ce qui se passe dans le secteur minier au Canada.

En Colombie-Britannique, nous bénéficions d'une croissance sans précédent des possibilités pour assurer une industrie minière saine et prospère. Nous adoptons des mesures qui, à mon avis, vont nous permettre d'informer davantage le public au sujet des pratiques minières actuelles et modernes grâce à l'adoption de l'exploitation minière durable. Il s'agit d'un système de gestion qui nous permettra de faire état publiquement de nos activités d'exploitation dans les collectivités où elles se déroulent.

J'aimerais mettre l'accent sur les possibilités d'exploitation minière en Colombie-Britannique, car j'estime que c'est ce qui est le plus intéressant pour votre comité. J'aimerais me faire l'écho des commentaires de Pierre relativement à l'extrême urgence d'avoir un processus d'octroi de permis efficace et rapide. Nous sommes encadrés par un système réglementaire qui décrète que les deux gouvernements ont leur mot à dire sur la manière dont les projets sont élaborés et mis en oeuvre, non seulement au Canada, mais tout particulièrement ici, en C.-B.

C'est la raison pour laquelle nous allons principalement déployer des efforts pour chercher des occasions de collaboration afin de faire des économies. Nous militons également en faveur d'un financement continu pour les principaux projets et les bureaux de gestion.

Nous vous remettons une présentation de diapositives qui pourra servir de document de référence. Je crois — et Paul y a fait allusion — que le gouvernement de la C.-B. s'est engagé ou a préparé une stratégie visant à faire croître l'industrie au cours des quatre prochaines années. Les échéanciers sont non seulement ambitieux, mais également très exigeants. C'est un message qui nous plaît, mais il nécessite effectivement une très grande collaboration avec le gouvernement fédéral. Nous sommes ici pour vous dire que c'est notre intention — de nous assurer d'avoir en main ces partenariats et ces occasions de collaborer avec vous.

Selon moi, l'une des choses qui permettront d'amener cette possibilité à se réaliser, c'est la capacité d'avoir non seulement un processus d'octroi de permis très efficace assorti du financement approprié accordé à ces organismes, mais également d'avoir des ressources humaines. Par le passé, le gouvernement fédéral a apporté une contribution importante à la création de programmes et de services pour apporter des solutions aux problèmes de capacité que nous avons du côté main-d'œuvre de l'industrie. Nous sommes ici pour vous dire qu'il s'agit d'un facteur très critique pour l'avenir.

Nous croyons comprendre que l'on a mis fin au financement du Conseil sectoriel et de certaines des initiatives, mais je crois qu'il faut se pencher sur la possibilité de créer des partenariats entre l'industrie et le gouvernement afin de s'assurer que ces services et programmes continuent à être accessibles. Je parle plus précisément du Conseil des ressources humaines de l'industrie minière ainsi que du financement alloué à la formation des Autochtones et des jeunes.

Par conséquent, nous sommes impatients de travailler de concert avec vous sur le droit de permis et la formation, afin que le programme du gouvernement de la C.-B. en matière de croissance de l'industrie se réalise non seulement à l'avantage de la province, mais également à celui du gouvernement fédéral.

Merci.

● (0945)

**Le président:** Merci beaucoup de votre exposé.

Nous allons maintenant écouter First Call: B.C. Child and Youth Advocacy Coalition. La parole est à vous.

**Mme Louisa Sanchez (conseillère scolaire, First Call: BC Child and Youth Advocacy Coalition):** Merci beaucoup de l'intérêt que vous portez à notre exposé. Comme nous n'avons que cinq minutes, je dois commencer immédiatement.

La First Call: BC Child and Youth Advocacy Coalition est une coalition d'organismes provinciaux et régionaux, de personnes et de réseaux communautaires locaux qui sont tous convaincus que notre pays devrait investir en priorité dans les enfants et les jeunes.

Nos 90 organismes partenaires sont déterminés à aider les enfants et les jeunes de la Colombie Britannique. Pour atteindre ce but, voici les quatre clés du succès: un engagement ferme envers le développement de la petite enfance; un soutien au moment du passage de l'enfance à l'adolescence et à la vie adulte; une équité économique accrue; des collectivités sécuritaires et bienveillantes.

Notre coalition est heureuse de répondre à l'invitation du Comité des finances qui lui demande des conseils pour relancer l'économie, puisque les investissements dans la croissance et le développement sains des enfants constituent le fondement de la durabilité sociale et économique de toute société. Ainsi, j'ai le plaisir de communiquer au

comité nos recommandations quant aux mesures budgétaires qui peuvent contribuer à la prospérité collective et à une hausse du niveau de vie pour tous.

Voici donc trois recommandations à l'intention du comité concernant la préparation du budget fédéral de 2012.

La première serait d'accorder une priorité élevée à l'augmentation des investissements annuels du Canada dans les soins à la petite enfance et l'éducation, et de les faire passer du 0,25 p. 100 de notre PIB qui leur est consacré actuellement au seuil de 1 p. 100 du PIB recommandé par l'UNICEF.

La deuxième serait de cibler les dépenses et de reformuler la politique sur l'impôt fédéral en vue d'inverser la tendance croissante de l'inégalité des revenus au Canada.

La troisième serait de soumettre toutes les décisions budgétaires à un examen minutieux et d'évaluer leurs répercussions sur l'enfant, plus particulièrement les répercussions sur ceux qui appartiennent à des groupes particulièrement vulnérables, comme les enfants autochtones, les enfants handicapés, les enfants d'immigrants récents et de familles monoparentales dirigées par une femme, afin de s'assurer de ne faire de tort à personne.

La réalisation des deux premiers objectifs de politique, soit le soutien au développement de la petite enfance et la réduction de l'inégalité des revenus, est essentielle à la création du développement social et économique plus sain et durable de notre pays. La troisième recommandation porte sur un processus peu ou pas coûteux visant à réduire le risque de conséquences négatives imprévues.

Les dépenses publiques du Canada dans les services à la petite enfance sont extrêmement faibles en comparaison avec celles des autres pays de l'OCDE. Or, toutes les recherches sur le développement humain démontrent que les premières années de vie constituent une période unique de l'existence au cours de laquelle le potentiel physique, socio-affectif et cognitif de l'être humain est particulièrement influencé par les effets positifs des milieux stimulants et des investissements stratégiques dans le capital humain.

Le défaut du Canada d'offrir un soutien approprié aux jeunes enfants et à leur famille au moyen de politiques sociales plus efficaces, comme un congé parental plus généreux et inclusif, un soutien au revenu adéquat pour les personnes dans le besoin et l'accès universel à des soins de qualité et à l'apprentissage pour tous les jeunes enfants, entraîne des taux élevés de vulnérabilité chez les enfants. Cette vulnérabilité se traduit par de faibles résultats scolaires, des iniquités en matière de santé et la perte à long terme de potentiel productif. Cela engendrera la non-viabilité et une augmentation des coûts sociaux.

Si nous souhaitons véritablement accroître la productivité et faire en sorte que la prochaine génération soit en mesure d'affronter la concurrence dans une économie internationale axée sur le savoir, il faut commencer par augmenter les investissements publics du Canada dans le développement et l'éducation de la petite enfance.

• (0950)

Vous nous avez demandé de réfléchir à ce qui compte, de vous donner nos recommandations relativement aux priorités de la prochaine année et à ce que le gouvernement peut faire pour nous aider. Notre réponse s'appuie sur l'hypothèse que nous souhaitons tous l'intérêt supérieur des enfants de la C.-B., tout en reconnaissant qu'il y aura des désaccords — parfois au sein même de la coalition, et parfois avec le gouvernement en place — au sujet des politiques publiques incluant des priorités budgétaires qui serviront réellement l'intérêt de nos enfants.

Nous attendons du budget fédéral de 2012 qu'il témoigne d'une planification à long terme judicieuse où chacune des mesures fiscales et des dépenses de programmes est jugée du point de vue de son incidence sur le bien-être des jeunes enfants et des familles les plus vulnérables du Canada et qu'il place les droits des enfants et des jeunes en tête de la liste des priorités.

Mes cinq minutes sont écoulées?

• (0955)

**Le président:** Oui. Merci de votre exposé.

Nous allons maintenant entendre l'Administration portuaire de Prince Rupert. Je vous en prie.

**M. Don Krusel (chef de la direction, Administration portuaire de Prince Rupert):** Mesdames et messieurs, bonjour. Je vous remercie de m'offrir l'occasion de m'adresser au Comité permanent des finances du gouvernement du Canada.

Tout d'abord, je tiens à vous souhaiter la bienvenue à Prince-Rupert et au port de Prince-Rupert, qui devient une étoile de plus en plus brillante au firmament de la collectivité internationale du transport et constitue un exemple de la contribution des ports à la richesse et à la prospérité économiques.

Selon moi, la présence du comité ici aujourd'hui afin de constater de visu le genre de croissance économique qui peut être créée grâce à l'investissement stratégique de fonds publics dans les ports et l'infrastructure est particulièrement significative. Au cours des cinq prochaines minutes, je laisserai entendre que l'investissement continu par le gouvernement du Canada dans le port de Prince-Rupert et dans l'Initiative de la Porte et du Corridor de l'Asie-Pacifique continuera à révéler le plein potentiel économique des échanges commerciaux que le Canada fait avec les économies asiatiques.

L'année 2007 a été un tournant décisif dans l'histoire du port, grâce à la conversion du terminal Fairview en un terminal de conteneurs hautement efficace. C'est le moment pour moi de rappeler que ce projet d'immobilisations devait devenir le premier investissement fait par les gouvernements fédéral et provincial dans ce que l'on appelle maintenant la Porte du Pacifique du Canada. Ce projet a une incidence profonde et extraordinaire sur notre collectivité et sur le reste de l'Ouest du Canada, puisqu'il a inauguré une incroyable période de croissance qui s'est poursuivie sans répit malgré la récession mondiale.

Au cours des 45 mois d'activité du terminal depuis son ouverture en octobre 2007, nous avons connu une croissance sans précédent année après année, étalée sur 40 mois, du volume de conteneurs. L'an dernier, le port de Prince Rupert a été reconnu comme étant le terminal de conteneurs dont la croissance a été la plus rapide en Amérique du Nord, et il occupe le huitième rang mondial à ce chapitre.

En 2004, une fois de plus grâce au soutien financier des gouvernements fédéral et provincial, nous avons construit et lancé

un terminal de navires de croisière dans le secteur riverain du centre-ville. Le succès a été immédiat: dans sa meilleure année, le terminal a attiré 110 000 passagers de croisière dans la collectivité. Les répercussions directes sur le commerce de détail associé au tourisme dans la ville dépassent les 4,5 millions de dollars par année; quand les passagers débarquent, la population de la ville augmente de près de 20 p. 100. Vous pouvez imaginer l'impact économique d'une telle déferlante.

Aujourd'hui, le port de Prince Rupert sert de point d'entrée nord-américain au Corridor de transport Nord-Ouest. Ce corridor s'étend jusqu'au centre du Canada, jusqu'à Chicago et même au-delà, à Memphis et à la Nouvelle-Orléans. Il constitue un lien entre les populations et les industries du centre de l'Amérique du Nord et les économies asiatiques en croissance rapide.

Le port présente l'avantage stratégique d'être le port nord-américain le plus proche de l'Asie: un navire qui quitte notre port peut gagner jusqu'à trois jours de navigation. En bref, nous sommes situés sur le lien commercial terre-mer le plus court entre deux des économies les plus dynamiques du monde.

En ce qui concerne les cargaisons en vrac, Ridley Terminals Inc., ou RTI, une société d'État fédérale, exploite les installations modernes de charbon de l'île Ridley. Elle a entrepris un agrandissement majeur de ses installations existantes qui accroîtra sa capacité afin qu'elle passe des 12 millions de tonnes par année actuelles à 24 millions de tonnes par année. Une éventuelle deuxième phase d'agrandissement pourrait accroître la capacité annuelle de RTI à plus de 40 millions de tonnes, ce qui en ferait le plus important terminal vraquier de la côte Ouest de l'Amérique du Nord.

À elle seule, cette initiative a créé des douzaines d'emplois locaux en construction. Fait plus important encore, elle appuie la croissance des entreprises minières de tout l'Ouest du Canada. Même si, ici à Prince Rupert, nous nous concentrons sur les 20 à 25 nouveaux emplois permanents qui seront créés grâce à l'agrandissement du terminal, ce n'est que l'ombre des centaines d'emplois dans l'industrie minière et des centaines de millions de dollars d'investissements en exploitation minière qui seront rendus possibles grâce à cette capacité additionnelle de la porte du Canada vers l'Asie.

Prince Rupert est une composante essentielle de l'Initiative de la Porte et du Corridor de l'Asie-Pacifique du gouvernement fédéral, sauf que, à l'heure actuelle, tous les terminaux de la côte Ouest nord-américaine ont presque atteint leur capacité maximale et doivent procéder à des agrandissements afin de favoriser la croissance continue de l'économie canadienne axée sur les ressources.

Au Canada, dans le secteur des ressources, on prévoit un investissement privé substantiel au cours des prochaines années. Toutefois, il est essentiel d'avoir une porte pour que ces possibilités d'exportation puissent devenir une réalité, une porte d'entrée vers les marchés internationaux. Le port de Prince Rupert est cette porte d'entrée pour le commerce canadien.

À défaut de continuer à agrandir l'infrastructure du port, les ressources et les produits du Canada seront exclus des marchés internationaux. Cela reviendrait à construire un manoir comptant de nombreuses pièces, mais sans porte d'entrée pour y accéder.

•(1000)

Cependant, ici, au port de Prince Rupert, nous avons un plan qui permettra de s'assurer que la porte commerciale du Canada reste ouverte, grande ouverte, de surcroît, sur la côte Ouest. Nous avons une vision, que nous appelons le plan de développement 20-20. Une fois qu'il sera entièrement réalisé, le port de Prince Rupert bénéficiera d'une capacité accrue de plus de 100 millions de tonnes qui permettra d'atteindre les objectifs commerciaux grandissants du Canada auprès des marchés asiatiques. La disponibilité et la possibilité offertes par le port de Prince-Rupert pour assurer un tel agrandissement sont introuvables ailleurs sur la côte Ouest nord-américaine.

Les possibilités sont énormes. Les retombées économiques du terminal de conteneurs décrites plus tôt sont éclipsées par les promesses du plan de développement 20-20. Vous n'êtes pas sans savoir que le Canada occupe une place de choix pour profiter des occasions de commerce de plus en plus nombreuses avec l'Asie. Le fait de saisir ces occasions se traduit par des richesses et de l'emploi pour tous les Canadiens, mais nécessite également des investissements stratégiques dans la porte d'entrée du Canada vers les marchés mondiaux: le port de Prince Rupert.

Merci beaucoup.

**Le président:** Merci beaucoup de votre exposé.

Monsieur Mai, vous allez lancer le tour de questions des membres du comité. Ce sera un tour de cinq minutes, s'il vous plaît.

**M. Hoang Mai (Brossard—La Prairie, NPD):** Merci beaucoup.

Je remercie tous les témoins de leur présence parmi nous aujourd'hui. Je suis certain de pouvoir affirmer au nom de mes collègues que c'est un plaisir pour nous d'être ici. C'est magnifique, d'après ce que nous avons vu jusqu'ici.

J'aimerais rapidement poser une question à la Clean Energy Association of British Columbia. Dans l'opposition, nous avons exercé des pressions pour que le gouvernement agisse davantage en matière d'émissions de gaz à effet de serre. Nous avons affirmé que les pollueurs doivent payer et avons plaidé en faveur d'un système de plafonnement et d'échange. Pourriez-vous nous dire si vous croyez que, d'un point de vue fédéral, nous devrions insister davantage pour faire établir un système de plafonnement et d'échange.

**Me Paul Kariya:** Je vous remercie de votre question, monsieur Mai.

Selon moi, le Canada a d'abord et avant tout besoin d'une vision en matière d'énergie, une stratégie qui réunit les divers éléments qui composent notre économie. Un système de plafonnement et d'échange est l'un de ces outils, tout comme une taxe sur le carbone. Ce sont toutes des mesures nécessaires, mais je crois qu'elles sont disjointes si elles ne sont pas d'abord chapeautées par une stratégie. Il en va de même pour les efforts de conservation. Notre économie a besoin de carburant, cela ne fait aucun doute, et chaque carburant peut jouer un rôle, qu'il s'agisse du gaz, du pétrole, du charbon, ou de quoi que ce soit d'autre. Toutefois, nous avons besoin d'une stratégie qui chapeaute tout cela. À défaut d'une telle stratégie, je pense que l'effet d'outils utilisés de manière isolée peut se perdre.

Par conséquent, je suis partisan d'un système de plafonnement et d'échange, de la taxe sur le carbone, et je tiens à saluer les efforts déployés par la Colombie-Britannique ainsi que sa vision en tant que province dans ces domaines. Cependant, je crois qu'il nous faut d'abord et avant tout une stratégie.

**M. Hoang Mai:** Merci beaucoup.

Dans l'une de vos recommandations, vous avez mentionné les obligations d'épargne vertes. Pourriez-vous faire un lien avec les obligations d'épargne et les avantages que nous pourrions en tirer?

**Me Paul Kariya:** D'abord et avant tout, j'aimerais rappeler que notre secteur n'a pas reçu énormément de subventions en Colombie-Britannique. Je sais que d'autres administrations ont donné des subventions pour des énergies renouvelables. Cela dit, à mon avis, si nous devons faire cette transition sur le plan économique, il est important d'encourager les projets de technologies propres, d'énergie propre et autres projets de ce genre. L'un des outils qui peuvent servir, tout comme les mesures fiscales, ce serait quelque chose comme une obligation d'épargne verte. Nous devons contribuer à cette transition vers une économie plus propre, et les obligations d'épargne vertes sont un outil qui peut aider.

Je reconnais qu'il est difficile de vendre une telle idée pendant une période difficile sur le plan économique, mais je répète qu'il nous faut faire cette transition.

**M. Hoang Mai:** Merci beaucoup.

Je tiens à remercier la B.C. Child and Youth Advocacy Coalition de sa présentation. C'est très important. Pourriez-vous nous donner des détails sur le genre d'investissement que vous souhaitez en matière de soins à la petite enfance et d'apprentissage?

**Mme Louisa Sanchez:** Tout d'abord, nous souhaitons que la durée des prestations de congé parental soit prolongée à 18 mois et que les travailleurs faiblement rémunérés bénéficient d'un complément: en effet, en ce moment, ces derniers n'ont pas les moyens de prendre l'année de congé que leur accorde l'assurance-emploi parce que la prestation qui s'élève à 55 p. 100 de leur faible rémunération est insuffisante pour leur permettre de subvenir à leurs besoins.

Deuxièmement, nous aimerions que le gouvernement fédéral investisse considérablement dans les garderies par le truchement d'ententes provinciales, ou directement, afin de permettre aux parents de retourner travailler et d'assurer à leurs enfants le droit à des soins de qualité et à l'apprentissage. De trop nombreux parents ne sont pas en mesure de retourner sur le marché du travail après la naissance de leur enfant parce qu'il n'y a pas de place en garderie ou que cette dernière est trop chère. Des services de garderie de grande qualité après une période de congé parental financé est l'un des éléments fondateurs essentiels qui manquent à l'appel dans les efforts que le Canada déploie pour soutenir les familles qui ont de jeunes enfants.

•(1005)

**M. Hoang Mai:** Dans votre rapport, vous avez également parlé de l'évaluation des répercussions sur l'enfant. Pourriez-vous nous donner un exemple de la manière dont cela fonctionnerait?

**Mme Louisa Sanchez:** Trop d'enfants canadiens vivent dans la pauvreté, ce qui constitue une violation de leurs droits dans un pays aussi prospère que le Canada. Nous avons demandé une augmentation du montant maximal annuel par enfant de la prestation fiscale pour enfants, afin de le faire passer de sa valeur actuelle d'environ 3 485 \$ à 5 400 \$. Cette modification sortirait des milliers d'enfants de la pauvreté. Un budget qui évaluerait les répercussions sur l'enfant de cet aspect du régime d'imposition pourrait établir la rentabilité associée à la diminution du taux de pauvreté infantile et de la réduction de l'iniquité en matière de revenu. Les économies associées à une telle mesure sont manifestes, puisque nous constatons tous le coût plus élevé que nous devons payer pour les soins de santé, l'éducation et le système de justice quand les enfants grandissent dans la pauvreté et que l'exclusion sociale augmente.

**M. Hoang Mai:** Merci beaucoup.

**Le président:** Merci, monsieur Mai.

Nous allons maintenant donner la parole à Mme McLeod.

**Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC):** Merci.

C'est bien sûr un plaisir d'être ici. Bien que je sois britanno-colombienne, c'est ma première visite à Prince Rupert; quelle joie de venir ici et de voir ce magnifique coin de pays. La soirée d'hier a vraiment été très intéressante.

J'aimerais rapidement poser une question à M. Kariya. Vous n'avez pas mentionné l'énergie géothermique. Votre organisme s'occupe-t-il de ce genre d'énergie? À mon avis, la Colombie-Britannique offrirait de grands avantages ou de grandes possibilités. Votre organisme s'occupe-t-il d'énergie géothermique, et y a-t-il des possibilités intéressantes?

**Me Paul Kariya:** Effectivement, certains de nos membres ont des activités en géothermie, et la Colombie-Britannique est un endroit fantastique pour ce type d'énergie. L'ennui, c'est que sur la courbe des coûts des différents carburants, il y a de nombreuses autres solutions sur le marché qui sont moins chères et plus faciles à produire. L'énergie éolienne et l'énergie hydroélectrique sont maintenant aussi concurrentielles sur le plan du prix que n'importe quelle autre énergie produite par B.C. Hydro. Malheureusement, l'énergie marine et l'énergie géothermique n'en sont pas encore là. Elles finiront par y arriver en temps et lieu, au fur et à mesure que le marché s'ajustera au coût véritable de l'électricité.

**Mme Cathy McLeod:** Merci.

Ma prochaine question s'adresse soit à l'Association minière du Canada, soit à la Mining Association of British Columbia.

L'exploitation minière joue certes un rôle essentiel dans la circonscription. Vous avez mentionné les déductions pour amortissement accéléré, les actions accréditatives et le crédit d'impôt pour l'exploration minière. Vous êtes probablement au courant du débat en cours au Parlement au sujet de l'augmentation de quelques points de pourcentage du taux d'imposition des entreprises. Dans ce contexte, pourriez-vous nous parler rapidement d'un régime d'imposition concurrentiel et de l'incidence qu'il pourrait avoir sur votre industrie et sur sa robustesse?

**M. Pierre Gratton:** La situation actuelle en Australie peut nous donner une perspective sur cette question. Jusqu'en 1992 environ, le Canada était la plus importante destination pour les dépenses en matière d'exploration minière. À ce moment-là, le vent a tourné, et l'Australie a pris le premier rang. En 2002, le Canada a repris la première place, et nous n'avons plus bougé depuis.

En ce moment, les investisseurs quittent l'Australie en raison de récentes mesures fiscales associées à des politiques d'impôt supplémentaire. La taxe sur le carbone imposée par le gouvernement a été très controversée, et le Canada profite de cette situation. De tous les pays du monde, l'Australie est sans doute notre principal concurrent, et nous avons maintenant la part du lion des investissements et de l'exploration minière dans le monde. Les 137 milliards de dollars dont je viens de parler ne sont que d'éventuels nouveaux investissements d'exploitation minière, ce qui souligne l'importance de maintenir un régime d'imposition concurrentiel.

• (1010)

**Mme Cathy McLeod:** Merci.

Vous avez tous deux parlé du processus d'évaluation environnementale. Nous avons assurément fait des progrès sur la question du

bureau pour les grands projets; cependant, pourriez-vous nous parler de la réalité sur le terrain relativement à ce qui attend les entreprises dans le cadre du processus d'évaluation environnementale? Manifestement, on veut toujours protéger entièrement l'environnement et suivre un processus intègre tout en diminuant les chevauchements et les ratés du système. Où en sommes-nous dans ce processus, et quelle direction devrions-nous prendre?

**M. Pierre Gratton:** L'an dernier, nous avons fait de très bons progrès grâce à des modifications qui ont mis du temps à se réaliser — des modifications apportées à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale ont rendu l'Agence canadienne d'évaluation environnementale responsable des évaluations.

Voilà qui peut sembler étrange. L'agence était en place depuis des années, et la plupart des gens croyaient sans doute qu'elle était responsable d'effectuer des évaluations environnementales. Et pourtant, ce n'était pas le cas. Pour une entreprise d'exploitation minière, l'une des plus importantes sources de retard était de chercher à obtenir le début d'une évaluation environnementale. Il fallait marteler la porte de Pêches et Océans Canada, de Ressources naturelles Canada ou d'Environnement Canada et les prier de commencer l'évaluation environnementale dont vous aviez besoin.

C'était donc à un ministère ou à un autre de lever la main pour s'engager à le faire. Tous se défilaient, parce que c'était une grosse tâche qui mettait en cause beaucoup de ressources et de temps.

L'an dernier, l'agence a finalement été rendue responsable et a reçu les ressources nécessaires pour administrer les évaluations environnementales. Grâce à cette mesure, 18 mois d'attente du processus d'approbation fédéral au Canada ont été éliminés; selon les estimations, le simple fait de commencer une évaluation pouvait prendre jusqu'à 18 mois.

Avant de donner la parole à Karina, je voudrais simplement rappeler que cela permet aux gouvernements fédéral et provincial de réellement harmoniser leurs efforts, parce que le fédéral n'est plus à la traîne de un an de demi. Le processus sur le terrain en C.-B. s'est beaucoup amélioré.

Avez-vous quelque chose à ajouter?

**Le président:** Rapidement, s'il vous plaît.

**Mme Karina Briño:** Nous avons certes constaté une amélioration sur le plan des relations, de collaboration, de l'établissement de la portée des projets, de même que de la détermination des parties en cause et du moment de leur participation. Toutefois, je crois que nous souhaiterions tout de même trouver un processus unique qui permettrait de satisfaire aux exigences des deux ordres de gouvernement de manière à assurer l'intégrité de l'évaluation, sans que l'entreprise ait à passer au travers du processus deux fois.

**Le président:** Merci.

Monsieur Brison, la parole est à vous.

**L'hon. Scott Brison (Kings—Hants, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie chacun d'entre vous de vos précieuses interventions aujourd'hui.

Monsieur Gratton et madame Briño, croyez-vous que la Colombie-Britannique est un bon endroit pour faire des affaires et un bon endroit pour l'industrie de l'exploitation minière?

**Mme Karina Briño:** Parfaitement. Je le pense sincèrement.

La Colombie-Britannique a certes réussi à se forger une réputation, grâce aux pratiques et aux politiques d'exploitation minière récemment mises en oeuvre. Nous avons néanmoins encore bien du chemin à faire.

Nous avons pu constater les effets de cette réputation en raison de l'augmentation des investissements dans l'exploration minière, ainsi que du fait que des entreprises qui exercent toujours leurs activités en C.-B. souhaitent continuer à grandir et à croître.

**L'hon. Scott Brison:** En effet, nous avons constaté la croissance de chefs de file de l'industrie comme Teck au cours des dernières années, qui ont réussi à recueillir des investissements de certains des meilleurs investisseurs internationaux de fonds souverains au monde, dont CIC est un exemple.

La capacité d'attirer des capitaux dans les entreprises et dans le secteur minier de la Colombie-Britannique a effectivement crû au cours des dernières années.

Vous avez indiqué que la politique fiscale est un facteur déterminant, ce qui m'amène à vous parler de la taxe sur le carbone proposée par le gouvernement Campbell, appuyée par la suite par le gouvernement Clark et finalement mise en oeuvre en Colombie-Britannique. De fait, le magazine de centre-droite *The Economist* en a parlé le 21 juillet, soulignant que « la taxe sur le carbone a été bénéfique pour l'environnement comme pour les contribuables et n'a pas causé de tort à l'économie ».

Il faut donc prendre en considération l'ensemble de la politique fiscale, qu'il s'agisse de dispositions relatives à des actions accréditives, des taux d'imposition des sociétés concurrentiels et de la possibilité de tarifier le carbone au moyen d'une taxe prévisible sur le carbone.

Monsieur Kariya, seriez-vous prêt à affirmer que la taxe sur le carbone de la Colombie-Britannique a contribué à créer des emplois dans votre industrie?

•(1015)

**Me Paul Kariya:** C'est certain. Tout comme mes collègues assis à ma gauche, ainsi que d'autres, je reconnais qu'une taxe sur le carbone exigeante peut entraîner certaines difficultés pour les industries traditionnelles de ressources naturelles, comme le secteur forestier et d'autres du même genre. En fait, nous affirmons qu'il nous faut ouvrir la voie, que c'est la direction que nous devons prendre; toutefois, il nous faut procéder en tenant compte du bien-être économique de la province. Bref, nous devons nous engager dans cette voie.

**L'hon. Scott Brison:** Je suis véritablement heureux de constater le consensus qui règne ici sur le fait que c'est une combinaison d'énergies, une combinaison d'énergies conventionnelle et de nouvelles énergies de rechange, qui permettra de satisfaire la demande mondiale insatiable, tout particulièrement celle de la Chine et de l'Inde.

Le Canada peut-il devenir un chef de file mondial, tout particulièrement dans le domaine de l'énergie conventionnelle propre? Comme notre pays est déjà un leader de l'énergie conventionnelle, cela semble être un domaine où nous devrions déployer des efforts considérables, qu'il s'agisse de captage et de stockage de carbone, de technologies de stockage ou de gazéification du charbon. Dans 20 ans, le charbon fournira encore une part considérable de l'énergie mondiale.

Quel rôle le Canada doit-il jouer pour élaborer, exporter et commercialiser les technologies qui serviront à mettre au point des technologies propres de production d'énergie au charbon, d'explo-

ration minière propre et des technologies plus propres pour le secteur de l'extraction?

**M. Pierre Gratton:** Permettez-moi de répondre d'abord à la question sur la taxe sur le carbone, afin d'apporter une précision. Notre industrie consomme énormément d'énergie; une taxe sur le carbone peut pénaliser énormément les secteurs qui consomment beaucoup d'énergie.

En tant que mesure, une taxe sur le carbone est sans doute l'un des moyens les plus simples de tarifier le carbone...

**L'hon. Scott Brison:** On pouvait s'en douter.

**M. Pierre Gratton:** ... dans un avenir où les émissions de carbone seront strictement contrôlées. Le problème, c'est que si la C.-B. agit seule, elle se retrouve désavantagée face aux autres administrations qui n'ont pas de taxe sur le carbone. Il faut donc se demander comment placer tous les joueurs sur le même pied, ce que la C.-B. a tenté de faire en réduisant en même temps le taux d'imposition des sociétés pour qu'il n'y ait pas d'incidence sur les recettes. Toutefois, je suis d'avis que bon nombre d'industries diraient que, même si dans l'ensemble il n'y a pas eu d'incidence sur les recettes, il n'en a pas forcément été de même pour l'industrie. Toutefois, il est possible de réussir: il faut tenter de rajuster l'assiette fiscale afin d'augmenter le prix du carbone.

Le stockage du carbone fait l'objet beaucoup d'efforts en recherche et développement, mais j'ignore si nous savons à quel moment nous serons en mesure d'y arriver. Cela fait partie du défi que le Canada doit relever — Paul va sans doute dire quelque chose à ce sujet —, en raison de notre population relativement peu nombreuse répartie sur une grande superficie, les énergies renouvelables sont moins attrayantes sur le plan économique.

**Le président:** Monsieur Kariya, répondez rapidement si vous le pouvez.

**Me Paul Kariya:** Je répéterais que, à l'avenir, nous aurons besoin d'une combinaison de carburants et que, pour certains des carburants plus polluants, si vous me permettez l'expression, il nous faut une stratégie de transition. Il nous faut également augmenter la recherche et le développement dans le domaine des technologies propres. Selon moi, le Canada peut continuer à être un chef de file dans ce domaine, sans compter qu'il s'agit d'une technologie exportable.

**Le président:** Merci.

Merci, monsieur Brison.

Monsieur Adler, la parole est à vous.

**M. Mark Adler (York-Centre, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de leur présence parmi nous aujourd'hui.

J'aimerais adresser mes premières questions aux deux associations minières. Hier soir, aux actualités, j'ai écouté un reportage sur Peace River et sur l'explosion des offres d'emplois là-bas; on n'arrive tout simplement pas à trouver suffisamment de gens pour doter tous les postes. Des ententes de libre-échange avec la Chine et l'Inde sont en vue et, comme vous l'avez tous mentionné, la demande provenant de l'Asie est astronomique. Pourriez-vous nous parler de la situation de Peace River et nous dire en quoi cela reflète l'ensemble du secteur minier?

**Mme Karina Briño:** Je vous remercie de cette question. Je présume que vous parlez de Peace River Coal.

•(1020)

**M. Mark Adler:** Oui, Peace River Coal.

**Mme Karina Briño:** Je n'ai pas vu le reportage dont vous parlez. Toutefois, c'est un élément qui touche l'industrie de la Colombie-Britannique et du Canada tout entier. Le manque de travailleurs qualifiés, des postes de premier échelon jusqu'aux emplois de professionnels est, comme vous l'avez dit, astronomique, autant que l'est la demande.

Plusieurs initiatives cherchent à régler certains de ces problèmes, à l'échelle tant nationale que provinciale, mais cela exige une solide approche stratégique de la part de tous les ordres de gouvernement, ainsi que de l'industrie. Cette dernière fait beaucoup de progrès pour recruter et tenter d'attirer les travailleurs étrangers. Toutefois, le Canada — la Colombie-Britannique — compte des gens qui n'ont pas d'emploi; il nous faut offrir des programmes et des services qui nous permettront également de recruter et d'embaucher des gens à l'échelle locale, car c'est ce qui nous permettra de rendre nos collectivités plus saines. Par conséquent, c'est une question qui nous préoccupe tout particulièrement, ici, dans le Nord-Est.

**M. Mark Adler:** Est-ce le reflet de ce qui se passe dans beaucoup de collectivités différentes?

**Mme Karina Briño:** Oui.

**M. Mark Adler:** En effet, c'est ce que je croyais.

L'élargissement du crédit d'impôt pour l'exploration minérale contenu dans neuf ententes de libre-échange négociées depuis 2006, auquel mes amis d'en face se sont tous opposés...

**Une voix:** C'est faux.

**M. Mark Adler:** Pourriez-vous nous décrire la manière dont les politiques gouvernementales ont contribué à faire progresser cette mesure?

**M. Pierre Gratton:** Il y a environ un mois, le ministre du Commerce international m'a demandé mon avis sur l'entente de libre-échange européen et ce qui comptait le plus pour nous. Comme les biens circulent déjà librement entre l'Europe et le Canada, la principale question était la mobilité de la main-d'oeuvre, c'est-à-dire qu'une partie puisse accéder au bassin de travailleurs de l'autre, et surtout, que cet échange soit réciproque, car des Canadiens vont déjà travailler en Europe.

Dans notre secteur, nous sommes de fervents partisans du libre-échange et nous appuyons vigoureusement les efforts déployés par le gouvernement pour conclure des ententes de libre-échange avec le Honduras et la Colombie. L'Amérique latine est un marché immense, et il faut également faire des progrès avec la Chine et l'Inde.

**M. Mark Adler:** Votre industrie s'opposerait donc à une augmentation du taux d'imposition de société. Une taxe sur le carbone ne serait pas une bonne chose pour votre industrie, n'est-ce pas?

**M. Pierre Gratton:** Je ne connais pas vraiment de secteur de l'industrie qui se réjouirait à l'idée de taxes plus élevées. Le nôtre non plus. Je ne vous dirais pas de ne pas tarifier le carbone dans le régime d'imposition d'une manière ou d'une autre, mais si vous devez le faire, vous devez vous assurer que cela se fait d'une manière qui ne sape pas de manière indirecte la compétitivité des entreprises canadiennes.

**M. Mark Adler:** C'est vrai, il y aurait des conséquences économiques.

**M. Pierre Gratton:** Vous devez équilibrer cette mesure à l'aide d'autres éléments du régime fiscal.

La Colombie-Britannique a essayé cette approche, et sans que cela ait été un échec complet, elle pourrait être améliorée.

**M. Mark Adler:** Monsieur Krusel, pourriez-vous nous parler des ententes de libre-échange que notre gouvernement a négociées, du potentiel pour l'avenir et des avantages de ces ententes pour l'administration portuaire?

**M. Don Krusel:** Je me contenterai de vous dire que j'estime qu'il faut s'attarder davantage à des ententes de libre-échange avec l'Asie-Pacifique. J'allais dire que le centre de l'économie mondiale se déplace vers l'Asie, mais, en réalité, il s'y trouve déjà.

Depuis des décennies, nous avons été sur le seuil de l'économie américaine. Eh bien, ici, sur la côte Ouest, nous sommes sur le seuil de l'économie asiatique. Un plan d'eau nous sépare, mais c'est là que les ports entrent en jeu. Le potentiel est énorme. En tant que nation, nous devons concentrer davantage d'efforts sur l'Asie-Pacifique.

**Le président:** Merci, monsieur Adler.

La parole va à M. Marston.

**M. Wayne Marston (Hamilton-Est—Stoney Creek, NPD):** Merci, monsieur le président.

Je vais tenter de ne pas écorcher qui que ce soit de l'autre côté pendant ma série de questions, mais j'aimerais parler de quelque chose. On demande continuellement au gouvernement fédéral d'investir dans différentes choses comme la formation, essentielle pour sortir les gens de la pauvreté. Je suis originaire de Hamilton, et là-bas, une personne sur cinq vit dans la pauvreté. Hamilton avait un secteur de la fabrication à valeur ajoutée, mais, de 1988 à 1992, nous avons perdu 50 000 emplois, gracieuseté de l'entente de libre-échange.

Quant aux taux d'imposition, nos amis aiment bien rappeler que nous demandons à augmenter les impôts, mais, en 2000, le taux d'imposition des sociétés était de 38 p. 100, et celui des Américains était de 36 p. 100. M. Martin l'a ramené à 20 p. 100. Nous sommes préoccupés par la baisse de 20 p. 100 à 15 p. 100, et par les 16 milliards de dollars que cette mesure fait sortir des coffres du gouvernement qui ne pourront plus servir à répondre à des besoins de notre pays. Voilà d'où vient ce grave problème.

Nous arrivons tout juste du Yukon. La population y est peu élevée, mais l'infrastructure remonte aux années 1950. Comment allons-nous remédier à cette situation si nous n'avons pas de stratégie?

Comme ces allègements fiscaux se représentent chaque année, nous avons toujours demandé à ce qu'ils cessent à un certain niveau. Il ne serait pas nécessaire d'augmenter les taux d'imposition; il aurait suffi de les laisser tels quels. Il faut prendre garde aux messages qui sèment la confusion.

Dans quel état est l'infrastructure ici en C.-B., tout particulièrement dans le Nord?

• (1025)

**Me Paul Kariya:** Par « infrastructure », vous entendez...

**M. Wayne Marston:** J'entends le transport de l'énergie, les services à large bande, et les autres choses de cette nature.

**Me Paul Kariya:** Certes, il doit y avoir une mise à niveau. L'infrastructure devra être renforcée si nous voulons véritablement alimenter le développement industriel dont nous avons tous parlé dans le Nord de la C.-B.: l'électrification, le réseau de transport d'énergie, etc. Tant le fédéral que le provincial peuvent jouer un rôle de financement et de participation. Le projet de transport d'énergie du Nord-Ouest constitue un bon exemple de coopération, qui illustre la participation des secteurs public et privé.

**M. Wayne Marston:** Votre proposition d'obligations d'épargne vertes semble digne d'intérêt.

Nous avons demandé une stratégie en matière de fabrication tout comme dans le domaine de l'environnement. Comme je suis issu d'un centre industriel, je pense que c'est une bonne idée. Nous n'en avons pas encore vu jusqu'ici. Le gouvernement n'en a que pour les mesures fiscales, comme si l'impôt et les ententes de libre-échange allaient tout régler, mais cela ne fonctionne pas ainsi. Nous devons aider nos entreprises. Cela ne plaira sans doute pas à certaines personnes ici, mais nous devons aider les entreprises par ce genre d'investissement. Nous n'allons pas être en mesure de répondre à la demande mondiale au rythme actuel, à moins d'avoir une vision appuyée par notre gouvernement fédéral. J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

**M. Pierre Gratton:** Examinez notre mémoire, et vous constaterez que nous ne demandons pas d'aide financière de la part du gouvernement. Nos entreprises n'ont pas besoin de subventions. Nous avons 137 milliards de dollars d'investissement que nous sommes disposés à commencer à dépenser dès maintenant.

Les sommes que nous demandons visent simplement à habiliter la réalisation de ces investissements au moyen d'un programme efficace, en temps opportun.

**M. Wayne Marston:** Dans vos mémoires, je crois que vous avez soulevé la difficulté de trouver des employés. Les baby boomers sont au bord de la retraite. Mme Sanchez parlait de préparer les jeunes Canadiens d'âge scolaire aux emplois de l'avenir, et ce genre de choses.

À Hamilton, j'ai été conseiller scolaire. Nous avons un taux de décrochage de 28 p. 100 parce que nous dirigeons tout le monde vers l'université, au détriment des emplois de cols bleus. Devinez où est le vrai problème?

**M. Pierre Gratton:** Cette année, le gouvernement a décidé de mettre fin au Programme des conseils sectoriels. Il sera progressivement supprimé d'ici 2013. En toute franchise, cela ne nous rend pas particulièrement heureux.

**M. Wayne Marston:** Écrivez-leur.

**M. Pierre Gratton:** Le conseil sectoriel de l'industrie minière est l'un des plus actifs et des plus prospères. Une partie des efforts déployés par l'industrie minière a été d'aller dans des domaines comme l'industrie automobile et de tenter d'y trouver des travailleurs qui pourraient faire la transition vers l'exploitation minière.

**M. Wayne Marston:** Nous avons fait la même chose avec les métaux à Hamilton.

**M. Pierre Gratton:** La suppression de ce programme nous préoccupe. Nous espérons que le travail de notre conseil en particulier pourra se poursuivre grâce à nos propres efforts et que le nouveau système pourra tout de même financer en partie le programme.

Nous avons des choses aimables à dire à propos de nombreuses décisions prises par le gouvernement, mais certaines d'entre elles nous ont déçu, et celle-ci est l'une d'entre elles.

**M. Wayne Marston:** En toute équité, je crois qu'il faut mettre cartes sur table. S'il s'agit d'un besoin réel, alors il nous faut l'entendre.

Merci.

**M. Pierre Gratton:** Karina a également mentionné que l'investissement en formation pour les Premières nations est important, et qu'il s'agit d'une source réellement très importante de travailleurs pour notre industrie.

**M. Wayne Marston:** En plus, les gens n'ont pas à quitter leur collectivité.

**Le président:** Merci, monsieur Marston.

Monsieur Van Kesteren, c'est à vous.

• (1030)

**M. Dave Van Kesteren (Chatham-Kent—Essex, PCC):** Merci, monsieur le président.

Merci à tous de votre invitation. Qui sait, nous allons peut-être rester ici pendant un petit moment.

Je voulais vous dire que mon beau-frère m'a donné un coup de fil. Il habite Smithers, un peu plus bas sur la route. Il a vu sur Facebook que j'allais être ici. Je lui ai demandé de me parler du port. Pour l'essentiel, il a répété ce que vous avez dit, et à quel point le port a été un formidable atout pour l'économie.

J'aimerais prendre un peu la défense de M. Brison. Il a parfaitement raison. Il est en faveur du libre-échange. Toutefois, quand il se met à parler de taxe sur le carbone, je suis perplexe. Si vous le permettez, je vais vous donner mon point de vue sur le sujet.

Voici un bon exemple. L'Ontario a un programme d'énergie verte grâce auquel elle a installé des éoliennes; on ne peut être contre la vertu. Toutefois, il y a quelques années — pas besoin de remonter bien loin —, l'Ontario exportait de l'énergie et, aujourd'hui, nous l'importons. Voici le problème. Le vent souffle la nuit, quand personne n'en a besoin; le jour, quand nous en avons besoin, le vent tombe. Alors nous vendons l'énergie à perte, soit 2 ¢ le kilowatt, je crois, au Québec. Le Québec remplit les réservoirs et ouvre les barrages le jour, pour nous revendre l'énergie à 9 ou 10 ¢ pendant les périodes de pointe du jour. Tout ça a perturbé notre réseau électrique.

Bien entendu, qui ne voudrait pas d'un environnement parfaitement vert? Toutefois, que dire d'un pays comme la Chine — Dieu garde la Chine, elle est en plein essor. Cependant, quand M. Brison et moi-même sommes allés là-bas — j'en ai également parlé à la dernière réunion —, nous avons constaté que l'air était saturé de charbon. Les Chinois achètent votre charbon, ils le font passer par le port ici et ils produisent de l'énergie à 3 ou 4 ¢ le kilowatt.

Cela a eu pour résultat que, en Ontario, notre secteur de la fabrication a été totalement anéanti. Je n'affirme pas que c'est l'unique raison, mais cela a certainement entraîné un coût majeur. Le fait que nous ne puissions plus faire concurrence dans certains de ces domaines dont l'un des derniers était l'énergie, est indéfendable. De plus, les Chinois nous ont dit n'avoir aucun intérêt pour les projets dont vous parlez, aucun de ces projets verts... Ils nous considèrent comme les pollueurs des 200 dernières années, et estiment avoir bien du chemin à faire avant de nous rattraper.

Comment équilibrez-vous cette équation? Madame Sanchez, vous avez présenté une demande merveilleuse — et chacun d'entre nous ici est touché par le sort de nos enfants —, mais comment pouvez-vous parler de consacrer 1 p. 100 de notre PNB alors que nous traversons une période où les revenus d'impôt nous font accumuler un déficit et que nous commençons à amener notre dette nationale à un niveau tel que nous allons rejoindre les rangs des pauvres? Je suis véritablement à la recherche d'un équilibre. Quand j'entends parler d'une taxe sur le carbone, cela me jette tout simplement par terre: après nous être placés en situation défavorable sur le marché de l'énergie, nous allons maintenant ajouter une autre charge économique? Comment équilibrez-vous cela? Comment allons-nous devenir une nation généreuse, comme l'a si justement dit Mme Sanchez, une nation riche alors que, il y a quatre ou cinq ans, notre économie générerait un surplus et nous pouvions réaliser de tels projets et que nous nous trouvons maintenant dans une situation où tout ne tient qu'à un fil? Comment peut-on défendre l'idée d'une taxe sur le carbone? J'aimerais savoir, tout particulièrement à la lumière de cette information.

**Le président:** Monsieur Kariya, la parole est à vous.

**Me Paul Kariya:** D'abord et avant tout, je crois que c'est une question de leadership. La taxe sur le carbone est un outil. D'autres stratégies peuvent également servir. Le système de plafonnement et d'échange a été mentionné. Il faut nous engager sur une trajectoire différente, et il faudra...

**M. Dave Van Kesteren:** Permettez-moi de vous interrompre. Quelqu'un a dit que l'Australie avait essayé cette solution, et, aujourd'hui, nous profitons du fait que ce pays s'est placé dans une situation non concurrentielle pour commencer à faire croître notre industrie de l'exploitation minière.

**Me Paul Kariya:** Si nous ne faisons pas attention, nous hypothéquons l'avenir de nos enfants en ce qui a trait à l'environnement et à la qualité de l'air.

**M. Dave Van Kesteren:** Il me semble que c'est déjà ce que nous faisons, en accumulant d'énormes déficits. Voyez l'Europe, qui est en train de se désintégrer. Je cherche des réponses.

**Me Paul Kariya:** Dave, vous avez parlé d'équilibre, et je crois que c'est ce dont nous avons besoin. Nous ne pouvons hypothéquer complètement l'environnement pour assurer le développement économique d'aujourd'hui. Personne de l'industrie minière ou de tout autre secteur industriel tourné vers l'avenir n'affirme cela. Nous devons commencer à faire ces transitions, et c'est de cela dont nous parlons.

Les emplois dont nous parlons, notamment dans mon secteur, peuvent contribuer à fournir les aspects sociaux que nous avons évoqués. Voilà l'équilibre dont nous avons besoin. À mon avis, l'équation a un côté vert tout comme un côté de l'industrie plus traditionnel.

Puis-je également dire que, si l'Ontario doit servir d'exemple...

• (1035)

**Le président:** Le temps est écoulé. Rapidement, s'il vous plaît.

**Me Paul Kariya:** Si vous présentez l'Ontario comme l'exemple à suivre pour passer au vert, ce serait préoccupant. À mon avis, la province est allée trop loin du côté de la majoration des prix avec son programme de tarifs de rachat garantis. Ce n'est pas la solution que nous avons choisie en Colombie-Britannique.

[Français]

**Le président:** La parole est à M. Giguère. Vous disposez de cinq minutes.

**M. Alain Giguère (Marc-Aurèle-Fortin, NPD):** Merci beaucoup, monsieur le président.

[Traduction]

Ma première question s'adresse à M. Kariya.

D'accord, je vais parler français.

[Français]

**M. Paul Kariya:** J'ai obtenu mon niveau B quand j'étais gestionnaire au gouvernement du Canada, il y a...

[Traduction]

Je ne sais pas, c'était il y a plus de 30 ans.

**M. Alain Giguère:** À l'heure actuelle, l'industrie du bois et du papier en Colombie-Britannique a la capacité financière de se transformer pour fabriquer de nouveaux produits — le papier et... tout en même temps.

**Me Paul Kariya:** Le secteur forestier est en transition. Une bonne partie du secteur continue de se consacrer aux produits à valeur ajoutée, le bois d'échantillon et les autres produits de ce genre. Bon nombre des entreprises de pâtes et papiers se sont converties au secteur de la bioénergie qui utilise de la biomasse. À mon avis, ce n'est qu'une évolution naturelle du secteur, qui cherche à obtenir la meilleure valeur possible pour notre bois, notamment ce que nous considérons être des déchets de bois. C'est effectivement ce qui se produit, oui.

**M. Alain Giguère:** Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Gratton, dans les prochains mois, nous allons probablement recevoir le gouverneur de la Banque du Canada. Nous aimerions connaître votre opinion sur la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain. Devrait-il y avoir des modifications à cet égard?

**M. Pierre Gratton:** Pour notre secteur, l'impact du dollar canadien a un effet un peu marginal parce que ça correspond aux augmentations ou aux réductions des prix de nos produits. Quand le prix du cuivre est à la hausse, la valeur du dollar l'est probablement aussi.

Nous ne sommes pas un secteur qui lance un cri du coeur lorsque la valeur du dollar canadien augmente. Pour nous, ce n'est pas si grave, quand ça se produit. Bien sûr, on aimerait avoir un dollar à la baisse et des prix à la hausse, mais ça n'arrive pas.

**M. Alain Giguère:** À propos de la valeur ajoutée, il manque, présentement au Canada, de nombreuses raffineries, de nombreuses fonderies.

Pourquoi les investissements ne se réalisent-ils pas? Est-ce dû à un manque de financement, à un manque de politique?

**M. Pierre Gratton:** On s'inscrit dans un contexte mondial. La concurrence avec des pays comme le Chili, la Chine ou le Japon, qui ont des fonderies plus concurrentielles, est très difficile. Les fonderies n'ont pas beaucoup de marge de manoeuvre pour être vraiment concurrentielles. Ce n'est pas facile. Ça prend un investissement de plusieurs milliards de dollars pour bâtir une fonderie. Ce n'est pas évident.

**M. Alain Giguère:** Je vous remercie beaucoup.

J'aimerais maintenant poser des questions à M. Krusel.

[Traduction]

Présentement, vos exportations augmentent de façon très importante. Vous parlez de 100 millions de tonnes. Avez-vous ce qu'il faut pour empêcher les incidents avec les navires pétroliers ou d'autres catastrophes, comme l'infrastructure de transport, la Garde côtière canadienne pour assurer la sécurité et toutes sortes d'autres équipements?

**M. Don Krusel:** En toute franchise, notre port est probablement le port nord-américain le mieux protégé sur le plan de la sécurité. Étant donné que le terminal de conteneurs que nous avons ouvert en 2007 était le premier du genre conçu en Amérique du Nord après les événements du 11 septembre, la sécurité était une préoccupation importante de sa planification. Chaque contenant qui débarque d'un navire doit traverser un détecteur de rayonnement. Il dépiste les rayonnements à 100 p. 100. Vous en trouverez très peu dans les ports américains; là-bas, on parle de pourcentages inférieurs à 10 p. 100.

Quand un train de conteneurs quitte Prince Rupert et traverse la frontière pour entrer aux États-Unis, le train entier passe dans ce que l'on appelle un détecteur...

• (1040)

**M. Alain Giguère:** Je ne parlais pas de sécurité. Je ne parlais pas de la prévention d'actes terroristes. Je parle d'un navire qui fait naufrage après une collision.

**M. Don Krusel:** Sur le plan des risques marins, il s'agit du port le plus sécuritaire de toute la côte Ouest nord-américaine. C'est ironique, puisque tant de gens se préoccupent de la circulation des pétroliers sur la côte Nord. C'est le corridor le plus sécuritaire au chapitre des risques marins, et ce, depuis les années 1970, où cela a été déterminé par une étude sur les risques marins effectuée sur toute la côte Ouest afin de déterminer le meilleur passage pour transporter le pétrole brut de l'Alaska vers le reste du continent. Tous les divers emplacements ont été étudiés. Prince Rupert présentait le facteur de risque le plus faible.

**Le président:** Merci.

Nous allons donner la parole à Mme Glover. Je vous en prie.

**Mme Shelly Glover (Saint-Boniface, PCC):** Je viens d'une province des Prairies. Ici, en Colombie-Britannique, je n'arrête pas de me pencher pour voir la vue merveilleuse qui nous est offerte, car nous n'avons pas ces magnifiques montagnes et cette belle eau dont vous jouissez.

Je vais commencer par Mme Sanchez. Je tiens à vous remercier de l'engagement de votre organisme à l'égard des enfants. J'ai moi-même cinq enfants et j'exerce constamment des pressions à l'égard de mes représentants provinciaux pour qu'ils répondent à certains des besoins.

Je tiens à être claire. Comme nous le savons tous, la constitution impose des obligations distinctes. L'une des choses dont vous avez parlé aujourd'hui est les services de garde pour enfants. Les services de garde pour enfants relèvent clairement des obligations des gouvernements provinciaux.

J'aimerais savoir d'où vous tenez votre chiffre de 0,25 p. 100 du PIB. Je vais ensuite passer à la prochaine question.

**Mme Louisa Sanchez:** En réalité, j'ai fait beaucoup de recherches dans ce domaine. Voilà où j'ai trouvé ce chiffre. Je pense que je pourrais trouver l'information ici.

**Mme Shelly Glover:** Vous pourriez le soumettre plus tard. Je n'ai que cinq minutes. J'aimerais vraiment savoir comment vous en êtes venue à ce chiffre.

**Mme Louisa Sanchez:** D'accord. Je vais certes vous le soumettre.

**Mme Shelly Glover:** Ce serait bien, parce que j'aurais pu remettre en question ce chiffre, qui me semble incorrect.

Quoi qu'il en soit, il s'agit d'une responsabilité provinciale, même si je dois reconnaître que le gouvernement fédéral a mis de l'avant des initiatives, comme en 2007, afin d'encourager les entreprises à offrir des places en garderie en milieu de travail, au moyen de mesures fiscales; cela me paraissait être un pas dans la bonne direction.

J'aimerais également savoir combien coûterait la recommandation que vous avez faite sur les évaluations des répercussions sur l'enfant. J'ai sous les yeux un mémoire qui décrit toutes les mesures prises dans le budget, et, selon votre recommandation, chacune de ces mesures devrait être soumise à cette évaluation des répercussions sur l'enfant. Dans le budget, on trouve des mesures comme les 60 millions de dollars alloués aux technologies transformatrices pour l'environnement ainsi que le programme Valeur au bois. Il serait très coûteux de soumettre toutes ces choses à une évaluation des répercussions sur l'enfant.

J'aimerais savoir combien votre recommandation coûtera au gouvernement. Croyez-vous vraiment que le fait de mener des évaluations des répercussions sur les éléments du budget qui n'ont pas de répercussions réellement directes sur les enfants constitue une utilisation efficace des ressources du gouvernement?

**Mme Louisa Sanchez:** Je ne suis pas une spécialiste, mais j'aimerais vous renvoyer au premier rapport sur la pauvreté, que vous retrouverez sur notre site Web. En appendice, on explique les différentes mesures que nous utilisons. Vous y trouverez, avant et après impôt, le seuil de faible revenu...

**Mme Shelly Glover:** Madame, je suis désolée, mais vous ne répondez pas à la question. Je n'ai que cinq minutes.

Le programme Valeur au bois est une mesure fiscale dans notre budget. Dans votre recommandation, vous affirmez qu'elle devrait faire l'objet d'une évaluation des répercussions sur l'enfant, ce qui signifie qu'il faut consacrer des dollars et des ressources, des dollars pour que des employés du gouvernement effectuent cette évaluation. Avez-vous évalué le coût de votre recommandation?

• (1045)

**Mme Louisa Sanchez:** Honnêtement, non.

**Mme Shelly Glover:** Alors je vous recommande de le faire, parce qu'une évaluation budgétaire de chaque élément... Je pourrais comprendre si vous proposiez de le faire sur les mesures qui peuvent avoir de véritables répercussions sur les enfants, mais le fait de toutes les évaluer, ce qui est ce que vous proposez, serait inefficace, sans compter que ce serait un gaspillage de l'argent des contribuables, n'est-ce pas?

**Mme Louisa Sanchez:** Eh bien...

**Mme Shelly Glover:** Vous croyez vraiment que nous devrions payer quelqu'un pour faire l'évaluation des répercussions sur l'enfant d'un programme pour le bois? Oui ou non?

**Mme Louisa Sanchez:** À bien y penser, j'examine tous les domaines où il se passe quelque chose et je cherche à voir ce que nous pouvons faire pour aider nos enfants au Canada.

**Mme Shelly Glover:** En ce qui concerne le programme pour le bois, croyez-vous que nous devrions effectuer une évaluation des répercussions sur l'enfant et dépenser de l'argent sur cette évaluation plutôt que d'allouer ces sommes de manière à aider nos enfants?

Je cherche tout simplement à comprendre votre recommandation.

**Mme Louisa Sanchez:** Je comprends ce que vous dites, mais je suis convaincue que si nous ne faisons pas ce genre d'évaluation, certaines choses sont laissées de côté. Ce que nous tentons de faire, c'est de nous assurer que lorsque nous examinons le revenu... Pour nous, il vaut mieux prévenir.

**Mme Shelly Glover:** Je comprends ce que vous cherchez à dire, et je souscris à votre intention, mais, à mon avis, votre organisme n'a pas suffisamment évalué les coûts. J'aimerais voir votre évaluation des coûts de votre recommandation et je me demande si vous ne voudriez pas la modifier afin de ne pas inclure tous les éléments du budget. Franchement, ce ne serait pas efficient.

**Mme Louisa Sanchez:** Alors vous voulez qu'on vous parle de celle sur le bois.

**Mme Shelly Glover:** Non, il y en a plusieurs dans le budget, comme le crédit d'impôt sur l'exploration minière.

**Le président:** Très bien, merci.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Mai. Je vous en prie.

**M. Hoang Mai:** Merci, monsieur le président.

J'ai une question pour l'Association minière.

Vous avez parlé de l'incidence de la diminution du financement de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale. Pourriez-vous nous dire quelle serait l'incidence de la réduction ou de la suppression du financement?

**M. Pierre Gratton:** À mon avis, il est extrêmement important que le financement soit renouvelé. En ce moment, nous avons enfin atteint le point où les évaluations environnementales sont bien administrées, les échéanciers sont respectés et le gouvernement fédéral est en mesure d'assurer la coordination avec les gouvernements provinciaux. Nous pouvons réellement parler d'examen harmonisés.

Nous n'avons pas entendu dire que le financement allait être supprimé ou quoi que ce soit de ce genre. C'est tout simplement qu'il tire à sa fin au terme de la présente année. Si je me souviens bien, il s'agissait d'une enveloppe budgétaire de trois ou de cinq ans, et elle prend fin. Nous avons besoin qu'elle soit renouvelée afin de pouvoir continuer à administrer le régime d'évaluation environnementale de manière appropriée. Sinon, nous retournerons au point de départ et ne serons pas en mesure de profiter des investissements du secteur privé quand de nouveaux projets se présenteront.

**M. Hoang Mai:** Merci beaucoup.

La prochaine question s'adresse à vous ainsi qu'à l'Administration portuaire de Prince Rupert.

Vous avez parlé d'investissement et d'infrastructure; c'est quelque chose que nous avons mis de l'avant. Je crois également comprendre que nous avons besoin d'une vision à long terme, d'un plan pour nous assurer d'obtenir un financement durable. Pensons à la demande d'indexation du fonds de la taxe sur l'essence et de l'augmentation de 1 ¢ de la taxe sur l'essence.

Croyez-vous que le gouvernement fédéral devrait avoir une stratégie nationale en matière d'infrastructure et de financement garanti?

Je vais commencer avec vous, monsieur Krusel.

**M. Don Krusel:** J'encouragerais et appuierais tout à fait une stratégie à long terme. Comme on le fait observer dans tous les coins du pays, la plus grande partie de l'infrastructure a été construite dans

les années 1960 et, pour cette raison, il y a donc un besoin urgent d'entretien et de remplacement.

En toute franchise, toute l'infrastructure dont nous avons parlé dans le port de Prince Rupert est relativement nouvelle. Il n'est pas tant question d'entretenir une vieille infrastructure que d'avoir les fonds, le plan et la vision nécessaires pour mettre en place l'infrastructure de base pour appuyer les initiatives commerciales.

**M. Hoang Mai:** Monsieur Gratton ou madame Briño.

• (1050)

**M. Pierre Gratton:** Je suis tout à fait d'accord. Ce serait formidable si l'un des comités du Parlement se chargeait d'élaborer une vision à long terme des besoins du Canada en matière d'infrastructure. Je suis particulièrement content des propos de mon collègue dans ce domaine en particulier. C'est un domaine d'une grande importance qui a beaucoup profité des investissements en infrastructure.

**M. Hoang Mai:** Madame Sanchez, nous avons réellement constaté — et vous en avez parlé dans votre rapport — une augmentation de l'écart entre les riches et les pauvres. Nous avons constamment dit au gouvernement que l'accent qu'il met sur la réduction de l'impôt des sociétés n'apporte pas forcément de solution à ce problème, et qu'elle ne réduit pas l'écart.

Selon vous, les gestes que le gouvernement a posés en réduisant les impôts des sociétés ont-ils une incidence sur l'écart entre les riches et les pauvres?

**Mme Louisa Sanchez:** Quand notre organisme se penche sur cette question, il nous semble effectivement que cela n'aide pas à réduire l'écart. En fait, il se passe tant de choses dans les actualités de nos jours — avez-vous vu les grandes démonstrations qui se déroulent dans notre ville? Elles n'ont pas commencé en Colombie-Britannique, mais elles se sont rendues ici. À mon avis, c'est le genre de choses que nous devrions examiner.

Comment faire? Comment établir un équilibre judicieux entre les mesures prises pour les riches et celles prises pour les pauvres? Je ne veux pas parler des 99 p. 100 et du 1 p. 100. Toutefois, essayons au moins de voir ce que nous pouvons faire, particulièrement ce que nous pouvons faire pour aider les personnes à faible revenu. C'est là que se trouve le problème.

**M. Hoang Mai:** Avez-vous l'impression que le gouvernement en a assez fait sur cette question?

**Mme Louisa Sanchez:** Non, cela n'a pas encore été fait. C'est pourquoi nous recommandons d'avoir un certain type d'équilibre, afin de nous assurer que cela se produise.

**M. Hoang Mai:** Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Mai.

La prochaine série de questions est pour moi.

Je voulais commencer par M. Kariya. Vous avez mentionné une stratégie nationale sur l'énergie. Cela fait maintenant environ onze ans que j'appuie cette idée. Je pense que c'est une idée fantastique. Je connais d'autres collègues qui ont travaillé là-dessus. Je sais que M. Van Kesteren a longtemps travaillé sur une initiative de gaz naturel dans un tel cadre.

Je voulais simplement vous poser une question ainsi qu'aux associations minières. Nous privilégions une approche de réglementation secteur par secteur. Vous nous avez donné un aperçu de ce qui se fait en C.-B. Si vous examinez le régime albertain, pour l'essentiel, il précise que si vous êtes un important émetteur de gaz à effet de serre et que vous dépassez une certaine quantité, vous devez payer un prix de 15 \$. Ce montant est versé dans un fonds, qui est ensuite investi dans les technologies transformatrices pour traiter les émissions de carbone.

Si je vous posais une question où vous pouvez me répondre sans contrainte, quelle approche vous semble préférable pour un gouvernement national? Vous pouvez comparer le régime de la C.-B., celui de l'Alberta ou le régime national. Ce qui rend les choses difficiles pour nous, c'est que l'environnement et les ressources naturelles relèvent d'administrations distinctes. À l'échelon fédéral, nous n'avons pas la compétence exclusive à ce chapitre, alors nous devons traiter avec des provinces qui ont différents régimes.

Pourrais-je vous demander d'indiquer très brièvement ce que vous feriez si vous étiez un gouvernement national placé dans cette situation?

**Me Paul Kariya:** Il faut reconnaître que, en raison des différences géographiques entre les provinces, les stratégies provinciales devront être différentes. C'est très bien, nous le reconnaissons. Les choses doivent se passer ainsi. Toutefois, en plus, nous sommes une fédération. Il nous faut mettre en place des structures fédératrices qui nous réunissent.

Prenons l'exemple des lignes de transport d'énergie. Il serait utile d'adopter une perspective plus nationale plutôt qu'une perspective province par province. Par exemple, les liens qui unissent la Colombie-Britannique et l'Alberta sur le plan de l'électricité sont très faibles. Nous ne pourrions pas alimenter l'Alberta. Nous arrivons à peine à assurer les échanges commerciaux d'une journée à l'autre.

Si un réseau robuste réunissait les deux provinces, nous pourrions peut-être aider avec les sables bitumineux. Nous pourrions contribuer au secteur gazier et à d'autres secteurs. Voilà le genre de choses qu'un régime national permettrait.

Que les provinces s'occupent de ce qui les concerne, soit; toutefois, certaines choses transcendent les frontières provinciales, et l'infrastructure est l'une d'entre elles.

**Le président:** Est-ce que l'un d'entre vous aimerait dire quelque chose à ce sujet, relativement au régime qu'il serait préférable d'adopter selon une perspective nationale?

**M. Pierre Gratton:** Je me contenterai de dire que nous voudrions nous assurer qu'il n'y aurait pas de... Parfois, différents ordres de gouvernement sont en conflit quant à des orientations politiques et divers instruments, ce qui peut semer la confusion et créer des difficultés.

**Le président:** Laissez-moi me faire l'avocat du diable. Si vous étiez un ministre fédéral, que feriez-vous? Si vous étiez le ministre et que vous ayez à choisir entre l'approche secteur par secteur, la taxe sur le carbone de la C.-B. ou le prix sur le carbone que l'Alberta impose aux grands émetteurs, que feriez-vous?

• (1055)

**M. Pierre Gratton:** En toute franchise, je ne connais pas suffisamment bien le système albertain. Je connais mieux ce qui se passe en Colombie-Britannique, car c'est là que je travaillais. Je ne pourrais pas vraiment faire de commentaires à ce sujet. Malheureusement, je ne peux vous éclairer sur cette question.

**Le président:** Monsieur Kariya ou monsieur Krusel, aimeriez-vous dire quelque chose?

**M. Don Krusel:** Je n'en sais pas assez pour être en mesure de me prononcer.

**Me Paul Kariya:** Je vais me prononcer en faveur de ce que nous avons en Colombie-Britannique, et affirmer qu'il s'agit d'une approche raisonnable que d'adopter une taxe sur le carbone. De plus, dans le même ordre d'idée, il nous faudrait éventuellement un système de plafonnement et d'échange.

**Le président:** Je souhaitais faire le suivi de quelques points avec Mme Sanchez.

Vous avez parlé de l'inégalité croissante, mais voici l'une des questions difficiles que je me pose: notre gouvernement ainsi que de précédents gouvernements ont mis en place différentes mesures pour régler ce problème. Si vous vous penchez sur les mesures mises en oeuvre par notre gouvernement, à mon avis, la Prestation fiscale pour le revenu du travail est l'une des principales occasions pour permettre aux travailleurs de monter dans l'échelle économique. L'ancien gouvernement a instauré la Prestation fiscale canadienne pour enfants, la prestation nationale pour enfants, qui selon moi est une excellente politique. Notre gouvernement a élargi sa portée parce qu'il s'agit d'une très bonne politique.

Quand je vois de telles mesures mises en place, puis que je vois toujours des déclarations sur les inégalités croissantes, est-ce que ces mesures...? J'ai entendu ce que vous avez dit: vous avez affirmé que vous voulez des mesures additionnelles. Néanmoins, est-ce que ces mesures, jumelées aux augmentations des versements aux provinces pour les soins de santé, l'éducation, l'aide sociale pour le logement abordable...? Les mesures qui ont été prises fonctionnent. À mon avis, il nous faut faire le point de tous les programmes qui ont été mis en place; faisons fond sur eux s'ils fonctionnent, mais s'ils ne sont pas si efficaces, il faudrait peut-être les examiner plus attentivement.

**Mme Louisa Sanchez:** C'est la volonté du Parlement qui nous intéresse. Quand nous parlons de la croissance et de la prospérité économiques de notre pays, n'oublions pas tous les enfants qui n'y sont pas préparés en raison de la situation économique dans laquelle ils se trouvent.

Je tiens également à attirer votre attention sur le coût du fait de ne pas s'attaquer aux déficits sociaux et économiques causés par les taux continuellement élevés de la pauvreté infantile et familiale. Selon les évaluations de récentes études, le coût de la pauvreté s'élève entre 8,1 et 9,2 milliards de dollars en Colombie-Britannique seulement; je vous parle de la Colombie-Britannique parce que c'est là que j'habite. À l'échelle nationale, les revenus perdus et les dépenses qu'il faut engager pour remédier à la situation sont encore plus élevés.

Selon une étude intitulée *The Cost of Poverty: An Analysis of the Economic Cost of Poverty in Ontario*, le coût annuel de la pauvreté infantile ou intergénérationnelle est très élevé. Si la pauvreté était éliminée, les recettes nationales obtenues grâce à l'impôt sur le revenu s'élèveraient entre 3,1 et 3,8 milliards de dollars. Ces chiffres sont tirés d'une analyse que nous avons obtenue en 2008. Par conséquent...

**Le président:** Madame Sanchez, malheureusement, mon temps de parole est écoulé. Comme c'est moi qui coupe la parole à tout le monde, je dois m'interrompre moi-même.

Je vais maintenant donner la parole à Mme McLeod. Je vous en prie.

**Mme Cathy McLeod:** Merci.

Puisque nous sommes à Prince Rupert, l'une des dernières questions devrait sans doute mettre l'accent sur l'Administration portuaire de Prince Rupert. Certes, en tant que membres du caucus de la C.-B., nous entendons régulièrement parler de ce qui se passe ici. Je me rappelle l'enthousiasme incroyable manifesté par mon ancien collègue Stockwell Day, alors ministre de la Porte de l'Asie-Pacifique; bien entendu, c'est maintenant le ministre Fast qui a pris la relève et est responsable de ce qui est, dans mon esprit, un formidable portefeuille.

Au fil du temps, le gouvernement a engagé des sommes considérables ici. Je pense que ce montant s'élève à environ 1,4 milliard de dollars. J'aimerais rapidement faire remarquer quelque chose relativement à l'infrastructure. Bien entendu, il y a eu le Fonds Chantiers Canada, ainsi qu'énormément de soutien supplémentaire par le truchement du programme de relance qui était nécessaire, puis nous nous sommes engagés à nouer un dialogue sur la direction qu'il nous faut prendre de manière permanente. Pourriez-vous nous donner votre point de vue concernant la manière dont le gouvernement devrait orienter ses investissements en matière d'infrastructure à l'avenir?

**M. Don Krusel:** Merci beaucoup.

La première ronde du financement de l'infrastructure de la porte du Pacifique — qui s'élevait à plus de 1 milliard de dollars — mettait l'accent sur l'intégration de la chaîne d'approvisionnement et sur la réduction des goulots d'étranglement. Je me contenterai de vous dire que notre corridor n'avait pas de problèmes de congestion ni de goulot d'étranglement. Des 1,2 milliard de dollars de la première ronde — et je parle de première ronde parce que nous espérons qu'il y en aura d'autres —, il n'y a sans doute eu que 40 millions de dollars qui ont été dépensés dans tout le corridor.

La prochaine occasion qui se présente pour le Canada est entièrement axée sur le commerce, sur l'exportation de nos ressources vers l'Asie. La demande pour nos ressources est énorme, mais elle exerce également une énorme demande sur la construction de l'infrastructure dont j'ai parlé dans mon exposé. Selon moi, la prochaine ronde d'investissement devrait véritablement être axée sur la construction de la capacité de la côte Ouest.

Sur ce, je tiens à insister sur le fait que l'Association minière ainsi que les autres ne se limitent pas seulement aux investissements à Prince Rupert ou à Vancouver. Il s'agit véritablement d'investir pour habilitier. Qu'il s'agisse d'un projet de mine de potasse en Saskatchewan, de mine de charbon dans le Nord de l'Alberta ou de la C.-B., ou de champs de céréales de notre pays, tout converge vers une porte d'entrée et une capacité qui nous permettent de profiter de l'incroyable occasion qui se déploie en Asie.

Il faut faire les investissements de manière à nous assurer d'avoir la capacité à notre porte d'entrée, d'agrandir la porte d'entrée et de la construire de manière fluide afin que le Canada puisse profiter des occasions commerciales, créer des emplois, assurer la prospérité et se

saisir des possibilités, et ce, partout au pays. En fait, je pense que c'est un moyen d'apporter des solutions à bien des choses que nous avons évoquées ici, et notre collectivité en est un bon exemple. Il faut construire une infrastructure qui crée des emplois et des possibilités.

J'irais jusqu'à affirmer que l'écart économique de notre collectivité s'est considérablement réduit grâce au fait que nous avons un terminal de conteneurs et un terminal vraquier en pleine croissance. Le nombre d'emplois qui ont été créés ici au cours des cinq dernières années, de manière proportionnelle, est tout simplement ahurissant, et c'est grâce à ce premier investissement stratégique dans l'infrastructure.

● (1100)

**Le président:** Madame McLeod, il vous reste 30 secondes.

**Mme Cathy McLeod:** En ce qui a trait à l'emploi à Prince Rupert, j'ai l'impression que vous avez réussi à passer au travers de la récession de 2008 peut-être un peu moins douloureusement qu'une collectivité qui dépend de l'industrie forestière.

**M. Don Krusel:** Parfaitement. Même s'il ne faut pas oublier que la collectivité est toujours dans une situation économique particulièrement précaire en raison de la perte de nombreux secteurs, la plupart des gens de ma collectivité seront d'accord avec moi pour dire que ce sont les secteurs portuaire et des transports qui ont sauvé cette collectivité et créé des emplois.

Nous n'avons peut-être pas retrouvé le niveau d'emplois d'il y a dix ans, mais nous nous en rapprochons. Grâce aux agrandissements que nous prévoyons au cours des prochaines années, nous allons dépasser l'activité économique que nous avions il y a dix ans grâce à ces autres secteurs. Tout cela sera le résultat de cette infrastructure portuaire.

**Le président:** Merci, madame McLeod.

Voilà un bon enchaînement avec notre session d'après-midi. Nous allons effectivement faire une visite guidée du port en compagnie de l'Administration portuaire et de la Garde côtière. Nous avons très hâte.

Chers collègues, n'hésitez pas à adopter une tenue un peu plus décontractée qui vous protégera mieux de certains types de climats. Comme nous devons être prêts à partir à midi pile, nous allons dîner ici.

Je tiens à remercier nos invités de tout cœur de leur présence parmi nous aujourd'hui, de leurs exposés et de leurs réponses à nos questions.

Certains d'entre vous ont indiqué avoir d'autres renseignements. Veuillez les soumettre à la greffière, et nous nous assurerons de les transmettre à chaque membre.

Merci beaucoup d'être venus ici aujourd'hui.

La séance est levée.





**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*  
Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

*If undelivered, return COVER ONLY to:*  
Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5  
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943  
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

### SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5  
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943  
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>